



Autorisation parentale pour l'utilisation de photos et vidéos par CHLPV et ULPV

Dans le cadre de nos activités sportives, nous sommes amenés à utiliser des photos ou des films des patineurs (pour notre site internet, dans différentes publications etc.) Il s'agit de photos de groupe ou bien de vues montrant des patineurs en activité.

En application de la loi en vigueur sur la protection des données, nous sommes dans l'obligation de demander l'autorisation écrite des représentants légaux pour cette utilisation.

Nous attirons votre attention sur le fait que l'usage des images est sans aucun but lucratif.

Un refus de votre part aura pour conséquence, soit d'écarter votre enfant lors des prises de vue, soit de masquer son visage.

Je soussigné(e)

représentant légal de

- autorise la prise et la publication de photos et/ou films de mon enfant (site internet, publications internes, informations presse ...).
- autorise aux journalistes (presse, radio ou télévision), intervenant aux entraînements ou compétitions dans le cadre d'un reportage, la prise et la publication de photos et/ou films de mon enfant.
- n'autorise aucune publication de photos et/ou films de mon enfant.

....., le2022

.....

Signature

Les patineurs majeurs peuvent remplir et signer l'autorisation eux-mêmes.